

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 28 (1991)
Heft: 1049

Artikel: Démission : politique politicienne
Autor: Imhof, Pierre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1020954>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Il n'y a de sécurité que dans les bras de l'Europe

Une commission d'experts craint que la Suisse ne devienne le maillon faible de la sécurité européenne. Remède: adhérer à la Communauté.

(pi) Les policiers suisses, du moins ceux qui constituent l'essentiel de la commission d'experts «Contrôle des personnes à la frontière», sont frustrés. Les pays de la Communauté européenne, et plus particulièrement ceux partie de la Convention de Schengen (France, RFA, Benelux et Italie), se dotent de multiples gadgets auxquels les Suisses n'auront pas accès (*voir aussi l'article paru dans la rubrique «Forum» la semaine dernière*). Car comme cela était prévu de longue date, toute diminution des contrôles aux frontières intérieures d'un groupe de pays (Schengen, la CE, l'EEE, etc) s'accompagne inévitablement d'un renforcement des contrôles aux frontières extérieures et des moyens des polices intérieures. La commission d'experts exprime donc ses craintes,

dans le cas d'une adhésion de l'Autriche à la CE et à la Convention de Schengen, de voir la Suisse complètement isolée. Situation psychologiquement difficile pour notre pays et dangereuse du point de vue de la sécurité: les experts estiment que nous deviendrions rapidement le repaire des criminels désirant fuir les moyens d'investigation des super-polices européennes et que nous attirerions les réfugiés ayant été refoulés par l'un des pays de la Communauté, et donc devenus indésirables sur les territoires de tous ses Etats-membres. Et la convention de Schengen étant en principe réservée aux pays faisant partie de la CE, il n'y a guère moyen de devenir communautaire uniquement avec notre police.

L'Europe, sinon rien

La commission a donc déterminé pour objectif principal «*de réaliser une intégration européenne la plus complète possible*». Voilà qui est surprenant: l'intégration européenne nous semble plus un moyen (de parvenir à une sécurité optimale) qu'un but.

Cette fixation sur l'intégration comme seule possibilité de préserver notre niveau de sécurité intérieure n'est par ailleurs guère fondée: la commission d'experts raisonne comme si nos voisins allaient prendre un malin plaisir à empêcher les polices suisses de travailler efficacement en leur refusant systématiquement toute collaboration. Il n'est évidemment pas dans leur intérêt d'enrayer la lutte contre la criminalité, fût-elle suisse, et si la Suisse devait décider de ne pas s'intégrer à l'Europe communautaire, chaque partie serait bien obligée de collaborer avec l'autre. Il est étonnant de voir le syndrome du tout ou rien atteindre une commission fédérale, qui plus est issue d'un milieu généralement méfiant à l'égard de l'étranger et qui n'a pas jusqu'à présent brillé par son ouverture à l'égard de la Communauté. Comme bien des groupements d'intérêts, les policiers oublient ou feignent d'ignorer que des accords existent, qui ne seront pas mis en question, et que la collaboration actuelle, dans l'intérêt aussi bien de la Suisse que de ses voisins, devra s'adapter à la nouvelle situation qui résultera de la mise en application et de l'extension probable à d'autres pays de la Convention de Schengen.

Le débat sur la forme de participation de la Suisse à l'Europe communautaire doit se poursuivre et aboutir dans un délai rapproché; mais il ne gagne pas en clarté à être mené secteur par secteur, avec des arguments souvent forts, mais trompeurs. ■

Vive le consensus

(suite de la première page)

commune acceptable mais non pour supprimer les opinions divergentes. Vouloir mettre les socialistes en punition derrière la porte du Conseil fédéral, c'est manifester une profonde incompréhension de la concorde, c'est mettre l'accord avant le débat.

En un siècle, c'est un fait, les conditions du jeu politique ont profondément changé. Alors, plutôt que de chercher le salut dans des modèles peu enthousiasmants et historiquement datés, plutôt que de laisser penser que les enjeux sont aujourd'hui trop compliqués pour l'entendement des citoyennes et des citoyens, pourquoi ne pas adapter et même développer la démocratie de concorde ? N'a-t-on pas appris des organismes biologiques comme des sociétés que la gestion de la complexité appelle des processus complexes eux aussi et qu'il n'est pas de bonne décision à terme qui n'ait pas bénéficié d'un large soutien ?

JD

DÉMISSION

Politique politicienne

(pi) Personne ne s'y est trompé: Marcel Blanc n'a pas choisi au hasard la date de sa démission. En la donnant le 21 août, il oblige le Conseil d'Etat à organiser une élection partielle dans les soixante jours, c'est-à-dire théoriquement un certain 20 octobre, jour des élections fédérales. Le scrutin pourrait en fait avoir lieu deux semaines plus tard, en même temps que le second tour éventuel de l'élection au Conseil des Etats (bonjour la confusion !) et que le vote sur les allocations familiales.

En temps normal, les libéraux auraient probablement contesté le siège agrarien au Conseil d'Etat, qui n'est pas justifié au vu de sa maigre députation (15 élus sur 200). Mais s'ils devaient s'aviser de le faire, Hubert Reymond, leur prête-

dant au Conseil des Etats, engagé aux côtés du radical Jacques Martin dans une lutte serrée contre Yvette Jaggi, se verrait privé du soutien UDC, modeste mais indispensable. Les radicaux sont tout autant liés s'ils veulent mettre de leur côté toutes les chances de reconquérir le siège de sénateur perdu il y a quatre ans. Ils ne peuvent donc apporter leur soutien à un candidat autre qu'UDC, ce qui ne les empêche pas d'exercer des pressions sur le choix de ce candidat: Pierre-François Veillon, par exemple, semble ne pas leur convenir parce qu'il ne correspond pas à la conception radicale du parfait magistrat de l'Entente vaudoise (radical, libéral, UDC). Il serait pourtant pour l'UDC une manière d'ouvrir le jeu, de pêcher

Le réfugié comme un miroir

«Les arguments contre [l'accueil des réfugiés] sont en premier lieu d'ordre économique, autour de trois thèmes-clés constitués par l'emploi, le logement et le coût de l'accueil.»

«Avec nos impôts, ils touchent plus que les retraités! On leur offre des logements, alors que nous, on n'en trouve pas! Ils nous piquent le boulot. C'est une invasion... il y a malaise!»

quelques voix à gauche et de faire preuve de son indépendance. Car si ce parti n'a pas la faculté de choisir lui-même ses candidats, sans avoir à composer avec les directives de ses grands frères, plus rien ne justifie sa présence à l'Exécutif cantonal où il occuperait, de fait, un strapontin radical.

Le hasard veut que cette démission prudente intervienne au moment où les partis de l'Entente placardent sur les murs des affiches portant le slogan: «L'Entente, c'est bon pour le canton». Les manœuvres auxquelles doit se livrer Marcel Blanc pour protéger son parti des appétits libéraux donne évidemment l'image d'une Entente plutôt forcée. Et cette victoire personnelle et ponctuelle du conseiller d'Etat UDC, garant du fauteuil gouvernemental tant qu'il le défendait en personne, ne doit pas faire oublier que l'Entente fonctionne avant tout au profit des radicaux qui, contrôlant le magistrat agraire dont, on l'a vu, dépend l'élection, détiennent de fait une majorité absolue au Conseil d'Etat.

«Bon pour le canton» ? On peut légitimement douter que cette élection partielle coïncidant avec les élections fédérales soit une bonne chose pour le canton. D'autant plus qu'elle devra être suivie d'une nouvelle consultation si le socialiste Duvoisin démissionne du Conseil d'Etat, comme il l'a annoncé, en cas d'élection au Conseil national. Il est peu probable que l'on puisse porter à l'actif vaudois ces calculs purement électoralistes, ces manœuvres de pure politique politique.

Si ce qui est bon pour le canton avait prévalu, M. Blanc aurait démissionné en même temps que (sous réserve de son élection au Conseil national) M. Duvoisin, après les élections fédérales. ■

La première citation est tirée du livre de Gérard de Rham, Christiane Grandmousin et Marie Bernasconi, *L'Asile dans notre quotidien, discours populaire sur les réfugiés*, paru en 1986 (PUBLI-CETIM, Genève). L'autre est extraite d'un article paru dans *24 Heures* du 24 août 1991. Entre les deux, cinq ans se sont écoulés¹, au cours desquels le discours sur les réfugiés n'a pas bougé d'un pouce.

Pourquoi d'ailleurs l'aurait-il fait, puisque dans le même temps la situation s'est sensiblement dégradée, non pas tellement dans le domaine de l'asile que dans celui, par exemple, du marché du logement en Suisse ?

Et ça peut donner ceci:

«Le propriétaire de mon immeuble, "un petit futé" a trouvé la bonne combinaison: il envoie une résiliation de bail aux locataires actuels, pas tous à la fois, mais le reste suivra. Une fois l'appartement libre, il le loue à la Croix-Rouge pour des réfugiés, très certainement pas au prix actuel.

Voici comment, après trente-deux ans dans la même maison, je cherche un logement. Il y a bien une solution: demander la nationalité sri-lankaise et me présenter comme demandeur d'asile, la Croix-Rouge me fournirait alors un appartement.

Mais il y a un hic: malgré mes vacances de

juillet, je ne suis pas assez bronzé!» (Lettre de lecteur parue dans *24 Heures* du 23 août 1991)

On ne peut alors que souscrire aux conclusions de l'ouvrage cité plus haut, qui proposent de lire ou d'entendre, sous le discours des gens sur les réfugiés (essentiellement dévoilé dans les lettres de lecteurs), un autre débat, dont le véritable enjeu est l'image de la Suisse. Parler des réfugiés, c'est entre autres faire apparaître les «catégories défavorisées de la société suisse: pauvres, chômeurs, vieux, handicapés.

Mais alors, si le fait de parler des réfugiés, c'est se regarder dans un miroir, pourquoi ne pas «regarder l'image que renvoie ce miroir, plutôt que le miroir lui-même» ? La question se trouve ainsi posée à la classe politique, et de manière convaincante: «Plutôt que de poursuivre une introuvable bonne politique d'asile, reprendre les débats [...] sur les questions qui apparaissent comme des préoccupations importantes dans le discours populaire: le sort des chômeurs, la crainte de l'emploi, les difficultés de logement, les limites de la protection sociale [...], le manque de pouvoir réel sur ses propres conditions de vie».

Mais en cinq ans, ces débats-là ont-ils beaucoup progressé ?

Catherine Dubuis

¹ Davantage, si l'on considère que certaines des lettres de lecteurs sur lesquelles de Rham et alii appuient leur analyse remontent à début 1983.

MÉDIAS

Au cours de l'été *Radio Zones* (région genevoise) a lancé un appel de fonds ciblé sur les militants anti-nucléaires (plus de 3000 noms).

Le magazine alémanique des médias *Klartext* publie dans sa dernière édition une conversation avec Jasmine Audemars, rédactrice en chef du *Journal de Genève et Gazette de Lausanne*, et Jacques Pilet, rédacteur en chef du *Nouveau quotidien*. L'édition dominicale de ce journal sera vendue 2 francs et concurrencera donc *La Suisse* (2 francs) et *Le Matin-Dimanche* (3 francs)

Une tentative de lancer un deuxième journal sportif en Suisse alémanique vient d'avorter. Les initiateurs ont sagement renoncé à disputer son «mo-

nopole» à *Sport* dont les comptes sont largement déficitaires.

Lancement à Zürich d'un trimestriel intitulé *Züri Magazin*. Dès le départ il y a eu un conflit au sujet du titre car celui-ci avait été utilisé, il y a quelques années, pour des éditions spéciales du journal gratuit *Züri Woche*.

La Suisse a fait redessiner son logo et va modifier sa formule; ce journal part à l'offensive pour éviter d'être bousculé dans la lutte pour les lecteurs et la publicité qui s'annonce dure en Suisse romande. C'est ainsi qu'il participera, dès l'an prochain, au groupe *Swiss combi* pour la publicité. Il sera en compagnie du *Tages-Anzeiger* (ZH), de la *Berner Zeitung* et des *Luzerner Neuste Nachrichten*. Les éditions de fin de semaine prendront du poids... et *Le Matin* va perdre un concurrent.